

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°4980 - Vendredi 17 Octobre 2025 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE :

Dr Rafsandjani : “Quand le peuple ne voit pas de porte-parole, il faut le devenir”

Dr Mohamed Rafsandjani, président du parti USHE, a accordé un entretien à La Gazette ce jeudi 16 octobre, au cours duquel il trace les grandes lignes politiques de son engagement depuis qu'il s'est installé aux Comores, ses ambitions pour redonner voix au citoyen, et répond à des déclarations controversées sur la souveraineté du pays.

Le président du parti Ushe Dr Mohamed Rafsandjani explique que son retour aux Comores, son installation sur place, n'est pas une décision improvisée mais la suite logique

d'un engagement pris lors du congrès de son parti en novembre 2024. Au-delà de la promesse, il évoque une conviction profonde, celle d'être présent physiquement sur le sol national est indispensable pour incarner les revendications populaires. Selon lui, la classe politique actuelle « ne représente plus » le peuple, qui ne se reconnaît pas dans ses dirigeants. « La population ne se voit pas représentée, l'idée c'est de venir sur place pour essayer de matérialiser cette incarnation, donner confiance à la population pour qu'elle puisse se voir en nous. »

LIRE SUITE PAGE 3



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Sneuc et gouvernement enterrent la hache de guerre

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

23 Rabioun-Thani 1447
Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Octobre 2025

Lever du soleil:

05h 42mn

Coucher du soleil:

18h 04mn

Fadjr : **04h 30mn**

Dhouhr : **11h 57mn**

Ansr : **15h 19mn**

Maghrib: **18h 07mn**

Incha: **19h 21mn**



VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE :

7 Comoriens sur 10 parlent d'une hausse des cas

Les violences basées sur le genre prennent un ampleur inquiétante aux Comores. Selon la plus récente enquête d'Afrobarometer, dont le communiqué date du 25 septembre dernier, sept Comoriens sur dix estiment que ces violences ont augmenté au cours de l'année écoulée. Une réalité qui alarme la société civile et ravive le débat sur le rôle de la police et de la justice dans la protection des femmes et des filles.

L'étude, menée en juin dernier, par Comores Finances Consulting (Co.Fin.Co) pour le compte d'Afrobarometer, révèle un sentiment généralisé de dégradation du climat social et familial. Les violences conjugales, les agressions sexuelles sur mineurs et le harcèlement public apparaissent comme des problèmes récurrents dans la vie quotidienne. « Les Comoriens reconnaissent que la violence

conjugale et les agressions sexuelles demeurent des phénomènes présents dans la vie quotidienne », nous dit Afrobarometer. Près de 28% des personnes interrogées déclarent que les maris battent leurs épouses « souvent » ou « toujours », tandis que 19% affirment que les femmes frappent leurs maris à la même fréquence.

Les insultes (agression verbale) dans le couple restent également monnaie courante : 39% des répondants estiment que les femmes insultent régulièrement leurs conjoints, et 33% disent la même chose des hommes. Ces données traduisent une banalisation des violences domestiques, souvent ancrées dans les habitudes culturelles et le manque de sensibilisation aux droits humains. Les enfants ne sont pas épargnés. 41% des Comoriens affirment que les agressions sexuelles contre les mineurs se produisent « souvent » ou « toujours » dans leur communauté.



L'école, censée être un lieu de protection, devient parfois un espace de vulnérabilité. Près de quatre répondants sur dix (37%) estiment que les élèves et étudiantes subissent du harcèlement ou de la discrimination, tandis que 27% des personnes interrogées affirment que les fem-

mes sont régulièrement victimes de harcèlement sexuel en public, dans les rues ou les transports.

Malgré cette situation, six Comoriens sur dix pensent que les plaintes pour harcèlement ou discrimination sont généralement prises au sérieux. Mais cette confiance

s'accompagne d'une exigence : 82% des citoyens estiment que la police et les tribunaux doivent faire davantage pour protéger les femmes et les filles. « La population exprime une attente forte vis-à-vis de l'État pour garantir la sécurité et la dignité des femmes », note Afrobarometer. Ces résultats résonnent comme un signal d'alarme pour les autorités. Associations, éducateurs et acteurs religieux appellent à renforcer la prévention, la sensibilisation et la réponse judiciaire face aux violences faites aux femmes. Afrobarometer, qui enquête depuis 1999 sur la perception des citoyens africains, estime que cette édition 2025 offre une photographie précieuse de la réalité comorienne, marquée par une prise de conscience croissante mais des réponses encore insuffisantes.

Mohamed Ali Nasra

FINANCES PUBLIQUES :

La délégation comorienne à la recherche des opportunités d'investissement

En marge des Assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale qui se tiennent à Washington, le ministre comorien des Finances, Ibrahim Abdourazak Mohamed, mène une série de rencontres bilatérales destinées à consolider la coopération économique et à attirer de nouveaux investissements pour le pays.

Le ministre des Finances est accompagné du secrétaire général du gouvernement, de la commissaire générale au Plan, d'une haute cadre du ministère des Finances ainsi que du gouverneur de la Banque centrale

des Comores. Ensemble, ils participent à la 79^e édition de ces importantes assises économiques mondiales. « J'ai rencontré le président du Fonds saoudien pour le développement (FSD) avec qui nous avons échangé sur le renforcement de la coopération et le suivi de nos projets en cours », a déclaré le ministre dans un message partagé sur WhatsApp.

Ibrahim Abdourazak Mohamed s'est également entretenu avec le président-directeur général du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES). « Nous avons présenté nos projets prioritaires et discuté des moyens d'en accélérer la mise en œuvre », a-t-il précisé,

affichant un optimisme prudent quant aux perspectives de ces partenariats. Ces échanges s'inscrivent dans la volonté du gouvernement comorien de consolider les relations financières internationales et de mobiliser des ressources pour des secteurs stratégiques tels que les infrastructures, l'énergie et l'éducation. « Je me réjouis de ces rencontres et prie pour que les Comores puissent en récolter les fruits dans un avenir proche », a conclu le ministre, confiant dans les retombées positives de cette mission à Washington.

Ibnou M. Abdou



JUSTICE :

Trois nouveaux juges prêtent serment à Anjouan



Dans une ambiance solennelle et pleine de recueillement, trois jeunes magistrats ont prêté serment le 15 octobre 2025 au palais de justice de Mutsamudu. Ayman Hachim, Mbaraka M'hamadi et Rouoiyida Oussene intègrent désormais le corps judiciaire comorien, marquant une nouvelle étape pour la justice sur l'île d'Anjouan.

La cérémonie, présidée par le premier magistrat de l'île, Dr Zaidou Youssouf, s'est déroulée en présence du Coordonnateur de l'action gouvernementale, Rastami Mouhidine, et

des membres du Conseil supérieur de la magistrature. Devant un public attentif, les trois nouveaux juges ont juré de « rendre justice au nom d'Allah, dans le respect de la loi, avec impartialité, intégrité et humanité ». Dans son allocution, le président de la Cour d'appel, Nourdine Afraitane, a rappelé l'essence même de leur mission : « Votre boussole doit rester la loi. »

Un message répété avec conviction, invitant les nouveaux magistrats à rester fidèles à leurs valeurs et à résister à toute influence extérieure. M. Afraitane a salué les efforts du Chef de l'État, Azali Assoumani, et de son gouverne-

ment, pour avoir initié et soutenu la formation locale de plus de quarante juges, rendue possible grâce à l'appui de l'Ambassade de France et de l'Agence française de développement (AFD). Il a également plaidé pour la création d'une juridiction spécialisée à Anjouan, afin de mieux répondre aux défis judiciaires actuels. La cérémonie s'est clôturée dans une ambiance sobre et digne. Les nouveaux magistrats ont exprimé leur volonté de servir la justice avec loyauté et humilité, guidés par une seule référence : la loi.

Younes

POLITIQUE :

Dr Rafsandjani : "Quand le peuple ne voit pas de porte-parole, il faut le devenir"

Suite de la page 1

L'objectif est de rapprocher la politique des citoyens, permettre à ces derniers de devenir coauteurs des politiques qui les concernent réellement, et non de subir des décisions conçues « hors sol ». Le parti USHE met en avant les consultations citoyennes comme pierre angulaire de sa stratégie. Rafsandjani admet que le projet adopté lors du congrès est volontairement incomplet, afin d'être enrichi par les retours des Comoriens. « On est beaucoup plus à même de défendre un projet si on en a aidé à être coauteur, qu'il ne soit pas hors sol mais qu'il tienne compte de l'expertise de ceux qui le vivent tous les jours. » La prochaine grande consultation est annoncée pour le samedi 25 octobre 2025, à la "Citadelle de Mutsamudu", afin de

recueillir les préoccupations, propositions et solutions de la population. L'idée : un projet du peuple, coécrit.

Concernant l'arrestation d'Ahmed Hachim Saïd Hassane, accusé d'avoir appelé à manifester, Rafsandjani voit dans cet acte une illustration d'une constante du régime en place : « réprimer toute expression publique ». Il affirme qu'aucune manifestation pacifique n'a été autorisée depuis 2016 lorsqu'il s'agit de débattre de problématiques politiques, institutionnelles ou économiques. Il rappelle que, selon lui, la liberté d'expression publique n'exige pas d'autorisation administrative : une simple déclaration suffit. Cette situation, dit-il, révèle un gouvernement qui ne tolère pas les voix dissidentes, et face auquel le silence ou l'attente d'une autorisation sont des impasses.

Rafsandjani identifie trois piliers sur lesquels repose, selon lui, le statu quo autoritaire ou immobiliste. Tout d'abord, la peur, instrument du pouvoir pour dissuader toute action collective. Ensuite, la précarité économique, entretenue, non accidentelle, et qui affaiblit la capacité de résistance sociale. Et enfin, le désespoir, sentiment diffus que rien ne peut changer, qui paralyse. Si USHE ne détient pas le pouvoir pour agir sur les deux premiers piliers dans l'immédiat, il propose d'investir celui du désespoir : « redonner de l'espoir » par la parole, le contact direct, la mobilisation citoyenne, afin que le peuple reprenne conscience de sa souveraineté. Il croit que cela peut changer vite, dès lors que la population voit une alternative crédible.

Au sujet de la réconciliation nationale portée officiellement par le

régime, Rafsandjani se dit sceptique. Il considère que cette expression est utilisée comme un "vernis" pour masquer une stratégie de maintien au pouvoir. Pour lui, la vraie réconciliation passe par le respect de la loi, de la Constitution et de la démocratie. « Si on revient au texte et on revient à la légalité, pas besoin de faire de la réconciliation. »

L'un des moments forts de ses propos concerne une déclaration récente du président Azali Assoumani, selon laquelle les Comores pourraient devenir une « province des Émirats arabes unis », et que le président serait considéré comme gouverneur dans ce contexte. Rafsandjani juge ces paroles « très graves » et estime qu'elles constituent une attaque contre la souveraineté nationale. « Il n'est pas question qu'on puisse, même sous le ton

de l'humour, laisser penser qu'on pourrait y renoncer. On s'approche presque de la définition de la haute trahison, telle qu'elle est définie par les textes. »

Rafsandjani lance un appel. Il invite d'abord la population à transformer la colère et le désespoir en expression publique. Il appelle ensuite à ne pas attendre les ordres ou autorisations pour agir, mais à réveiller l'esprit citoyen et à redonner à chacun le sens noble de la politique : celui de s'intéresser aux affaires de la cité. Cet entretien révèle une volonté de rupture dans la façon de faire de la politique aux Comores : plus d'immersion, plus de transparence, plus de participation réelle. Le pari est audacieux mais, selon Rafsandjani, déjà en marche.

Mohamed Ali Nasra

ASSURANCE MALADIE GÉNÉRALISÉE :

Les communes encouragées à dynamiser l'affiliation et la cotisation

Le 14 octobre dernier, des réunions simultanées ont été organisées dans les trois îles, dans les zones pilotes du programme d'Assurance Maladie Généralisée (AMG). Ces rencontres marquent le lancement officiel de la deuxième phase d'affiliation et de cotisation au niveau des communes. À Mohéli, les maires et secrétaires généraux ont été conviés pour la troisième fois afin d'être sensibilisés sur leur rôle essentiel dans la réussite du processus, visant à réduire les coûts liés à la santé.

L'objectif principal de cette nouvelle phase est d'élargir le nombre d'affiliés dans les communes du pays, notamment dans les zones rurales et les agglomérations telles que Moroni,

Mitsamiouli et Iconi. Les responsables de l'AMG ont insisté sur la responsabilité, la solidarité et l'engagement que requiert cette mission. Chaque commune pilote devra désormais s'assurer que ses habitants disposent d'une couverture santé leur permettant de consulter un médecin, d'acheter des médicaments ou de réaliser des analyses à moindre coût. Selon les explications d'Idjabou Bacar, responsable de la communication de l'AMG, « dans les trois îles, nous avons ciblé 33 000 familles à affilier et avons déjà atteint un taux de 54%. À Anjouan, le nombre est même supérieur à la moyenne, tandis qu'à Mohéli, seuls 27% des habitants se sont inscrits. Techniquement, nous sommes prêts. Nous attendons l'ordre du gouvernement pour démarrer

la distribution des cartes et l'opérationnalisation complète de l'AMG. »

La réunion s'est achevée par l'annonce du lancement officiel de la phase de cotisation, prévue à partir du 23 octobre. Les personnes affiliées devront fournir leur numéro et leur carte d'identité pour procéder au paiement, qui peut s'effectuer auprès des institutions financières partenaires comme la BDC, Exim Bank, Meck ou Sanduk. Une campagne d'affiliation fixe se déroulera du 20 octobre au 19 novembre dans les mairies. Les agents communaux se rendront dans les villages et quartiers pour informer la population et les aider à remplir les formulaires.

L'AMG vise à ce que tous les Comoriens bénéficient d'une cou-



verture sanitaire universelle d'ici 2030. Pour y parvenir, la collaboration entre les autorités, les agents communaux et la population est jugée cruciale. Les responsables appellent donc l'ensemble des

citoyens à s'impliquer activement et à effectuer leur cotisation dans les délais afin de garantir à tous un accès équitable aux soins essentiels.

Riwad

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Sneuc et le gouvernement enterrent la hache de guerre

Le protocole d'accord est signé le 15 octobre dernier entre le secrétaire général du syndicat national des enseignants de l'université (Sneuc) Youssouf Boinaheri et le ministre de l'enseignement supérieur Bacar Mvoulana. Cet accord met fin à la longue grève qui secoué l'université des Comores pendant trois mois.

Après la pluie, le beau temps ! Depuis le 15 octobre dernier, le syndicat des enseignants de l'université et le gouvernement à travers le ministère de l'éducation nationale ont procédé à la signature d'un protocole d'accord qui promet un très bon déroulement des activités universitaires pour l'année universitaire en cours. Lors

de la cérémonie de signature organisée au ministère de l'éducation, le ministre de l'enseignement supérieur a déclaré : « La présente signature est très capitale dans la mesure

où elle met un terme officiellement à la grève qui a duré trois mois à l'université des Comores. Le gouvernement à travers le ministère de l'éducation nationale prend cet enga-

gement dans le but d'éviter encore à l'avenir des grèves qui peuvent compromettre le bon fonctionnement de l'université. Le Sneuc est représenté ici par le secrétaire général avec qui nous allons conclure cet accord et permettre aux étudiants de reprendre le chemin de l'université ». Ce passage promet de remettre les relations syndicales et gouvernementales au beau fixe.

Conscient de l'impact de la grève qui a paralysé l'université pendant une période de 100 jours, le secrétaire général du syndicat, Youssouf Boinaheri a précisé : « Le Sneuc se réjouit de cette initiative prise par le gouvernement d'engager le dialogue qui a abouti à cette signature d'accord. A présent, on espère que chaque partie tiendra sa promesse pour assurer le bon fon-

ctionnement de l'université cette année et les années à venir. C'est un moment historique qui témoigne l'engagement du gouvernement de privilégier le dialogue pour trouver des solutions à chaque problème ». Selon le syndicaliste, le Sneuc avait cinq revendications, trois d'entre elles sont satisfaites et d'autres sont en cours d'exécution. « Ce qui était important est le protocole d'accord que nous venons de signer. Il nous reste seulement deux recommandations en cours d'exécution. Autant privilégier la levée de la grève pour que les activités reprennent. » C'est donc grâce à cette entente enfin trouvée que les étudiants peuvent espérer une rentrée universitaire normale pour très bientôt.

Kamal Gamal



Sneuc et le ministre de l'éducation.

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

Ministère de l'Éducation Nationale, de
l'Enseignement, de la Recherche Scientifique,
de la Formation et de l'Insertion Professionnelle



جمهورية القمر المتحدة
وحدة، تضامن، تنمية

وزارة التربية الوطنية
والتعليم والبحث العلمي
والتدريب والتكامل المهني

PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ÉDUCATION POUR AMÉLIORER LES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE CAPITAL HUMAIN (P507220)

UNITE DE GESTION DE PROJET (UGP- PFSS-RRC)



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE NATIONAL (E) DES INFRASTRUCTURES POUR LE
PROJET « AMELIORER L'EDUCATION POUR RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN »

Date de l'avis : 09 Octobre 2025
Financement Projet N° P507220
Don N°E4100-KM

D'une manière générale, l'Union des Comores à travers le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement, de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle s'associe et participe à l'Approche Programmatique Multiphase (APM) pour promouvoir des méthodes innovantes pour favoriser l'apprentissage en Afrique de l'est et australe. L'APM proposée, intitulée « Advancing Innovative Methods to Promote Learning » (AIM4Learning) ou Favoriser des méthodes innovantes pour promouvoir l'apprentissage, intègre des approches résolument nouvelles pour offrir une meilleure éducation aux élèves.

Cependant, l'Union des Comores a subi ces dernières années des chocs et des perturbations qui ont fortement impacté le système éducatif du pays, accentué les pertes d'apprentissages, les profondes inégalités scolaires et les risques d'exclusion scolaire des groupes les plus vulnérables. Il est nécessaire de rétablir et sauvegarder l'éducation en tant que droit fondamental, vecteur de développement, facteur de réduction de la pauvreté et levier puissant pour la paix, la résilience aux changements climatiques et au développement durable.

C'est ainsi que le Gouvernement comorien a obtenu un Don de l'Association International de Développement (IDA) et du Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation équivalent à 23,7 millions de dollars pour répondre aux besoins du pays en matière d'amélioration et du renforcement de l'éducation pour l'amélioration des Résultats en Matière de Capital Humain aux

Comores.

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Don sera utilisée pour effectuer le paiement à titre du contrat portant « **Recrutement d'un (e) Responsable National (e) des Infrastructures pour le Projet Education** »

Le Consultant sera recruté Conformément au « Règlement de Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets d'investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants », 6ème Edition- Février 2025.

La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

Qualifications et expériences minimales requises***Expérience professionnelle:****Qualifications académiques:**

Diplôme d'ingénieur (Bac+5) en Génie civil, Bâtiment et Travaux Publics (BTP), architecture, ou équivalent.

Expérience professionnelle :

- Minimum 5 à 10 ans d'expérience pertinente dans la conception, l'exécution, la gestion et la supervision de projets des constructions d'infrastructures scolaires ou communautaires.
- 5 ans d'expérience en Coordination de Projets pour des projets d'infrastructures
- Expérience dans des projets financés par des bailleurs internationaux (Banque mondiale, BAD, etc.) est un atout.

Compétences techniques et comportementales :

- Maîtrise des procédures de passation de marchés et des exigences environnementales et sociales.
- Solides compétences en planification, coordination, communi-

cation et reporting.

- Capacité à travailler sous pression et à coordonner des équipes multisectorielles.

- Sens de l'intégrité, rigueur, autonomie, esprit d'équipe et de leadership.

Connaissances spécifiques :

Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), PMPP, PGMO, Manuel administratif et financier du projet, Manuel de suivi-évaluation, principes d'audit, conditions générales des financements.

Composition des dossiers de candidature :

~ Curriculum vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide

~ Lettre de motivation datée et signée

~ Copies des diplômes et des attestations

~ Copie de la carte d'identité biométrique

~ Copies des Certificats de travail

~ Noms, adresses, téléphones de 3 personnes de références à contacter

Les dossiers de candidatures peuvent être déposés à la Coordination nationale ou dans les Bureaux Régionaux du PFSS à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus **tard le Jeudi 23 Octobre 2025 à 15 heures 30 (heure locale)** avec la mention suivante :

« **Recrutement d'un (e) Responsable National (e) des Infrastructures pour le Projet Education** »

Pour toutes informations complémentaires, veuillez consulter les Termes de Références (TDR) dans le site pfss-comores.org/ www.pfss-comores.org

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

Ministère de l'Éducation Nationale, de
l'Enseignement, de la Recherche Scientifique,
de la Formation et de l'Insertion Professionnelle



جمهورية القمر المتحدة
وحدة، تضامن، تنمية

وزارة التربية الوطنية
والتعليم والبحث العلمي
والتدريب والتكامل المهني

PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ÉDUCATION POUR AMÉLIORER LES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE CAPITAL HUMAIN (P507220)

UNITE DE GESTION DE PROJET (UGP- PFSS-RRC)



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX (02) STAGIAIRES EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET
EDUCATION A LA COORDINATION NATIONALE

Date de l'avis : 09 Octobre 2025
Financement Projet N° P507220
Don N°E4100-KM

D'une manière générale, l'Union des Comores à travers le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement, de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle s'associe et participe à l'Approche programmatique multiphase (APM) pour promouvoir des méthodes innovantes pour favoriser l'apprentissage en Afrique de l'est et australe. L'APM proposée, intitulée « Advancing Innovative Methods to Promote Learning » (AIM4Learning) ou Favoriser des méthodes innovantes pour promouvoir l'apprentissage, intègre des approches résolument nouvelles pour offrir une meilleure éducation aux élèves.

Cependant, l'Union des Comores a subi ces dernières années des chocs et des perturbations qui ont fortement impacté le système éducatif du pays, accentué les pertes d'apprentissages, les profondes inégalités scolaires et les risques d'exclusion scolaire des groupes les plus vulnérables. Il est

nécessaire de rétablir et sauvegarder l'éducation en tant que droit fondamental, vecteur de développement, facteur de réduction de la pauvreté et levier puissant pour la paix, la résilience aux changements climatiques et au développement durable.

C'est ainsi que le Gouvernement comorien a obtenu un Don de l'Association International de Développement (IDA) et du Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation équivalent à 23,7 millions de dollars pour répondre aux besoins du pays en matière d'amélioration et du renforcement de l'éducation pour l'amélioration des Résultats en Matière de Capital Humain aux Comores.

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce Don sera utilisée pour effectuer le paiement à titre du contrat portant « **Recrutement de deux (02) stagiaires en Passation des marchés du Projet Education à la Coordination Nationale** ».

Le Consultant sera recruté Conformément au « Règlement de Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets d'investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de

Consultants », 6ème Edition- Février 2025.

La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

Tous les consultants intéressés sont priés de retirer les Termes de Référence (TDR) au site du projet : pfss-comores.org

Conditions de candidature pour le stage

Les conditions requises sont les suivantes :

- Nationalité comorienne,
- Être âgé de moins de 26 ans,
- Récemment diplômés (2024 et 2025) d'un établissement d'enseignement supérieur national,
- Être titulaire d'au moins une licence en droit, administration, bâtiment et travaux publics, économie, gestion ou dans un domaine apparenté
- Expérience professionnelle non requise,
- Connaître les outils informatiques de base (Word, Excel et PowerPoint),
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais sera un avantage.

Composition des dossiers de candidature :

Le dossier à soumettre sont les suivants :

~ Lettre de motivation,

~ Curriculum Vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide

~ Copie certifiée conforme du diplôme dans le secteur du projet,

~ Copie de la pièce d'identité.

Les dossiers de candidatures peuvent être déposés au Secrétariat de la Coordination nationale ou dans les Bureaux Régionaux du PFSS à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus **tard le Jeudi 23 Octobre 2025 à 15 heures 30 (heure locale)** avec la mention suivante :

« **Recrutement de deux (02) stagiaires en Passation des marchés du Projet Education à la Coordination Nationale** »

Pour toutes informations complémentaires, veuillez consulter les Termes de Références (TDR) dans le site Web : pfss-comores.org/ www.pfss-comores.org